

info@zalabi.com www.zalabi.com CIF B19646728

Fiche de Données de Sécurité

Règlement (CE) Nº 1907/2006

Huile Essentielle d' Origan

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ de l'entreprise

1.1 Identificateur du produit Huile essentielle d' Origan.

Synonymes: Marjoram, pot, ext. (*Origanum vulgare*, ext.)

Numéro d'enregistrement (REACH): N'applique pas (faible tonnage, Art. 6.1)

CAS: 84012-24-8

EC-No: 281-670-3

FEMA: -

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées de la

Matière première pour la formulation de parfums et/ou d'arômes.

substance ou du mélange:

Utilisations désaconseillées: Utilisations autres que celles recommandées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société ou entreprise: AROMATICAS DEL ZALABÍ S.L.

C/ Martín Pérez de Ayala 1-4 E - 18008 Granada. Espagne.

Numéro de telephone: +34 968 786977

Courrier électronique: info@zalabi.com

Numéro d'appel d'urgence: +34 91 114 2520 (NCEC Spain, 24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë (cutanée), Catégorie 3; H311



Aromáticas del Zalabí SL

C/ Martín Pérez de Ayala, 1 18008 Granada, España Tel. +34 968 786 977

info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Toxicité aiguë (orale), Catégorie 4; H302

Corrosion/irritation de la peau, Catégorie 2; H315

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux, Catégorie 2; H319

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B; H317

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2; H361

Danger par aspiration, Catégorie 1; H304

Danger aquatique à long terme (chronique), Catégorie chronique 2; H411.

2.2 Élements d'étiquetage

EC-No: 281-670-3

Marjoram, pot, ext. (Origanum vulgare, ext.)









GHS02

GHS07

GHS08

GHS09

Mot d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315: Provoque irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

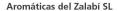
Conseils de prudence:

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive/ ...





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Réponse:

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P331: NE PAS faire vomir.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT y vPvB

Le produit ne contient pas des substances identifiées comme PBT et/ou vPvB avec une concentration égale ou supérieure à 0.1% (p/p).

Propriétés de perturbation endocrine pour l'environnement

Le produit ne contient pas des substances identifiées pour avoir des propriétés de perturbation endocrine pour l'environnement avec une concentration égale ou supérieure à 0.1% (p/p).

Propriétés de perturbation endocrine pour la santé humaine

Le produit ne contient pas des substances identifiées pour avoir des propriétés de perturbation endocrine pour la santé humaine avec une concentration égale ou supérieure à 0.1% (p/p).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Intervalle de concentration du composant (% poids/poids)	EC-No / Numéro d'enregistrement	CAS	Dénomination chimique
100 %	281-670-3 N'applique pas (faible tonnage, Art. 6.1)	84012-24-8	Marjoram, pot, ext. (<i>Origanum vulgare</i> , ext.)

Identité chimique des composants individuels de la substance.





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Concentration (%)	CAS	EC-No	Nom chimique	Classe de danger et code de catégorie; codes des mentions de danger
< 80.00	499-75-2	207-889-6	carvacrol	Acute Tox. 4;H302- Skin Irrit. 2;H315- Eye Irrit. 2;H319- Skin Sens. 1B;H317- Aquatic Chronic 2;H411 [1]
< 10.00	99-87-6	202-796-7	p-cymene	Flam. Liq. 3;H226- Acute Tox. 3;H331- Asp. Tox. 1;H304- Aquatic Chronic 2;H411- Repr. 2;H361
< 9.00	99-85-4	202-794-6	p-mentha-1,4-diene	Flam. Liq. 3;H226- Asp. Tox. 1;H304- Aquatic Chronic 2;H411- Repr. 2;H361
< 3.00	123-35-3	204-622-5	7-methyl-3- methyleneocta-1,6- diene	Flam. Liq. 3;H226- Skin Irrit. 2;H315- Eye Irrit. 2;H319- Asp. Tox. 1;H304- Aquatic Acute 1;H400- Aquatic Chronic 2;H411 [1]
< 2.50	80-56-8	201-291-9	Pin-2(3)-ene	Flam. Liq. 3;H226- Acute Tox. 4;H302- Skin Irrit. 2;H315- Skin Sens. 1B;H317- Asp. Tox. 1;H304- Aquatic Acute 1;H400- Aquatic Chronic 1;H410 [1]

^[1] Composant.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et montrez-lui

l'étiquette ou le conteneur. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Contact avec les yeux: Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment à

l'eau courante. Consulter un médecin.

Inhalation: Déplacer la personne affectée à l'air frais, maintenir sa température corporelle et la

garder au repos.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau et au savon.

Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Aromáticas del Zalabí SL



C/ Martín Pérez de Ayala, 1 18008 Granada, España Tel. +34 968 786 977

info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Peut provoquer une allergie cutanée (eruption cutanée, urticaire).

Danger par aspiration. En cas d'ingestion, la substance peut provoquer des lésions pulmonaires (la toxicité par aspiration peut entraîner des effets aigus graves tels qu'une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires plus ou moins importantes et même la mort).

Lire l'étiquette avant utilisation. Aucune information supplémentaire disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone, mousse extinctrice ou podre sèche.

Pour des raisons de sécurité, me pas utiliser de jet d'eau direct.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce n'est pas d'application.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie dans les environs, suivre les instructions suivantes:

Des températures élevées peuvent donner lieu à des pressions élevées à l'intérieur des conteneurs fermés.

Éviter de respirer les vapeurs et les fumées dégagées. Utiliser un masque si nécessaire.

Ne laisser pas les déversements pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

NE PAS fumer. Tenir à l'écart de toute flamme nue et de toute autre source d'inflammation.

Manipuler le produit avec des gants appropriés.

Éviter de respirer les vapeurs. Porter un appareil respiratoire si nécessaire.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Maintenir une ventilation appropriée dans les zones de travail après déversement accidentel.





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le déversement dans un cours d'eau ou égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer et receuillir le produit répandu avec des matériaux inertes et inorganiques tels que le sable ou la terre.

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

Ventiler la zone et nettoyer soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler la substance à proximité des aliments et boissons. Ne pas fumer.

Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des vêtements et des lunettes de protection.

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et dans un endroit bien ventilé, sec, à l'écart de possibles sources d'ignition et à l'abri de la lumière.

Stocker conformément aux réglementations locales/nationales, en respectant les précautions indiquées sur l'étiquette.

Tenir à l'écart de substances chimiques incompatibles (voir rubrique 10).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Espagne Espagne					
Substance	Valeur limite journalière	Valeur limite à court terme	Notes		
Pin-2(3)-ene	113 mg/m³		-		

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle: Utiliser un équipement de protection individuelle approprié conformément au

règlement (UE) 2016/425.

Protection des yeux/du visage: Des lunettes de sécurité avec des protections latérales sont généralement

recommandées pour se protéger du liquide. Laver les lunettes avant de les

réutiliser.

Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de

protection respiratoire.

Protection de la peau: Eviter le contact avec la peau. L'utilisation de gants résistants aux produits

chimiques est recommandée. Laver et retirer les gants immédiatement après utilisation. Se laver soigneusement les mains après manipulation avec de l'eau

et du savon.

Ventilation: Prévoir une ventilation appropriée, adaptée aux conditions d'utilisation. Utiliser

un extracteur local si nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Liquid clair et mobile.

Couleur: Jaune à rouge brunâtre foncé.

Odeur: Caractéristique, aromatique, phénolique avec une légère base épicée.

Seuil olfactif: Non disponible.

Point de fusion: Non disponible.

Point d'ébullition: Non disponible.

Densité: 0.930 to 0.955 (g/ml) (20 °C)

Pression de vapeur: Non disponible.

Coef. De partage n-octanol/eau: Non disponible.



Aromáticas del Zalabí SL

C/ Martín Pérez de Ayala, 1 18008 Granada, España Tel. +34 968 786 977

info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Hydrosolubilité: INSOLUBLE.

Solubilité alcool: SOLUBLE IN ETHANOL.

Tensión superficial: Non applicable.

Point d'éclair à 101 325 Pa: 63 °C

Auto-inflammabilité à 101 325 Pa: Non disponible.

Inflammabilité: Non inflammable.

Propriétés explosives: Non explosive.

Propriétés oxydantes: Non oxydant.

Stabilité: Non disponible.

pH: Non disponible.

Dissociation constante: Non disponible.

Viscosité: Non disponible.

Degré d'évaporation: Non disponible.

Densité de vapeur: Non disponible.

9.2 Autres informations.

Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Reactivité

Non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable selon les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse: Ne présente pas des réactions dangereuses selon les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive, flammes et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles





info@zalabi.com www.zalabi.com CIF B19646728

Oxydants forts, Agents réducteurs forts, Acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Du monoxide de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent se former lors de la combustion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le Règlement (CE) Nº 1272/2008

Voir aussi rubriques 2 et 3.

Toxicité aigüe: Cette substance répond aux critères de classification selon le Règlement (CE)

Nº 1272/2008.

Corrossion et irritation de la peau: Cette substance répond aux critères de classification selon le Règlement (CE)

Nº 1272/2008.

Lésions oculaires graves ou

irritation des yeux:

Cette substance répond aux critères de classification selon le Règlement (CE)

Nº 1272/2008.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée:

Cette substance répond aux critères de classification selon le Règlement (CE)

Nº 1272/2008.

Mutagénicité sur les cellules

germinales:

Cette substance ne répond pas aux critères de classification selon le

Règlement (CE) Nº 1272/2008.

Cancérogénicité: Cette substance ne répond pas aux critères de classification selon le

Règlement (CE) Nº 1272/2008.

Toxicité pour la reproduction: Cette substance répond aux critères de classification selon le Règlement (CE)

Nº 1272/2008.

STOT-exposition unique: Cette substance ne répond pas aux critères de classification selon le

Règlement (CE) Nº 1272/2008.

STOT-exposition répétée: Cette substance ne répond pas aux critères de classification selon le

Règlement (CE) Nº 1272/2008.

Danger par aspiration: Cette substance répond aux critères de classification selon le Règlement (CE)

Nº 1272/2008.

Toxicité aiguë orale (LD50): 1850 mg/kg.

Toxicité aiguë cutanée (LD50): 400 mg/kg.

11.2 Informations sur les autres dangers





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Propriétés de perturbation endocrine: Ce produit ne contient pas des substances identifiées pour avoir des propriétés

de perturbation endocrine pour la santé humaine avec une concentration égale

ou supérieure à 0.1% (p/p).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Danger aquatique à court terme: Cette substance ne répond pas aux critères de classification selon le

Règlement (CE) Nº 1272/2008.

Danger aquatique à long terme: Cette substance répond aux critères de classification selon le Règlement (CE)

Nº 1272/2008.

12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT y vPvB

Ce produit ne contient pas des substances identifiées comme PBT et/ou vPvB avec une concentration égale ou supérieure à 0.1% (p/p).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient pas des substances identifiées pour avoir des propriétés de perturbation endocrine pour l'environnement avec une concentration égale ou supérieure à 0.1% (p/p).

12.7 Autres effects néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

Eviter la contamination du sol, des eaux souterraines et des eaux superficielles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages/conteneurs: Ne pas réutiliser les emballages vides. Les conteneurs contenant des restes

de produit doivent être éliminés comme des déchets dangereux.





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Conditions d'élimination:

Éliminer les résidus du produit et leurs conteneurs avec toutes les précautions possibles et conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport international des marchandises dangereuses par voie routière (ADR)

14.1 No. ONU UN2810

14.2 Designation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE TOXIQUE BIOLOGIQUE, N.S.A.

(Contient marjoram pot, ext.)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 6.1

14.4 Groupe d'emballage

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels (E)



Transport maritime (IMDG)

Étiquette

14.1 No. ONU UN2810

14.2 Designation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE TOXIQUE BIOLOGIQUE, N.S.A.

(Contient marjoram pot, ext.)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 6.1

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Polluant marin Oui.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG-Code du groupe -

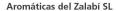
fEm/EmS F-A, S-A

Étiquette





14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'IMO





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Transport aérien (ICAO/IATA)

14.1 No. ONU UN2810

14.2 Designation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE TOXIQUE BIOLOGIQUE, N.S.A.

(Contient marjoram pot, ext.)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 6.1

14.4 Groupe d'emballage

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Avion de passagers Permis.

Avión cargo Permis.



RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances extrêmement préoccupantes: le produit ne contient pas de substances incluses dans la liste des substances extrêment préocupantes (SVHC) (> 0.1% p/p).

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

Étiquette

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation restrainte à des fins industrielles.

Références bibliographiques principales et sources de données:

- Règlement (CE) No 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et par lequel les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE sont modifiées et abrogées et le Règlement (CE) No 1907/2006 est modifié.
- Règlement (CE) No 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006, relatif à l'enregistrement, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH), qui crée l'Agence Européenne des Substances et Préparations Chimiques, modifie la directive 1999/45/CE et abroge le





info@zalabi.com www.zalabi.com

CIF B19646728

Règlement (CEE) No 793/93 du Conseil et le Règlement 76/769/CEE du Conseil ainsi que les directives 91/155/CEE, 93/105/CEE et 2000/21/CE de la Comission.

 Limites d'exposition professionnelle aux agets chimiques adoptées par l'Institut National de Sécurité et de Santé au Travail (INSST).

Les informations contenues dans ce document sont proposées sur la base des connaissances disponibles sur le produit au moment de la publication. Toute utilisation du produit autre que celle indiquée dans la section 1 ou sa combinaison avec d'autres produits est de la responsabilité de l'utilisateur. Les spécifications de cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit et ne représentent pas une garantie de ses caractéristiques.

Date de révision: 27.09.2023

Version: 2.4

Raison de la révision: Adaptation au Règlement (UE) 2020/878.